

CAHIER DES CHARGES DE L'APPEL À SOLUTIONS

E-SANTÉ ET **AUTONOMIE**

EN NOUVELLE-AQUITAINE

DU 24 MAI AU 31 AOÛT 2022

Accélérer le développement et le déploiement des solutions innovantes numériques en santé en Nouvelle-Aquitaine.

À PARTIR DU 24 JUIN 2022





















Le Pôle Innovation du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine lance son action **« E-Santé et Autonomie en Nouvelle-Aquitaine »** financée par le Fonds Européen au Développement régional (FEDER), la Banque des Territoires, la CARSAT Aquitaine et la CARSAT Centre-Ouest.

Avec cette action régionale, le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine souhaite encourager l'innovation en numérique en santé pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées, en accompagnant les collectivités, entreprises, start-ups, associations et organisations sanitaires et médico-sociales, professionnels du secteur, dans le développement de nouvelles idées ou solutions présentant un caractère innovant et apportant des réponses concrètes en matière de santé, prévention, et d'autonomie à domicile.

Pour ce faire, le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine a réuni dans une **collaboration unique à l'échelle du territoire** des acteurs économiques, de l'accompagnement, des technologiques et du digital, pour répondre aux défis du bien vieillir en bonne santé.

Un Appel à Solutions a été lancé en mai 2022 pour sélectionner des idées ou solutions innovantes qui bénéficieront d'un accompagnement adapté (en mode living lab), mobilisant toute l'expertise du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine et de ses partenaires dans le but d'accélérer leur développement, améliorer leur appropriation par les utilisateurs, étudier leur transférabilité à une plus large échelle, pour bénéficier au plus grand nombre.

Tout en encourageant les dynamiques territoriales en faveur du numérique en santé, le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine veillera à **intégrer de manière raisonnée et adaptée le numérique**, comme facteur d'innovation, d'appropriation, de responsabilisation et à mieux appréhender les politiques développées dans les territoires en matière d'usage du numérique au service des personnes âgées, des aidants et des professionnels qui les entourent.



LES PRÉ-REQUIS

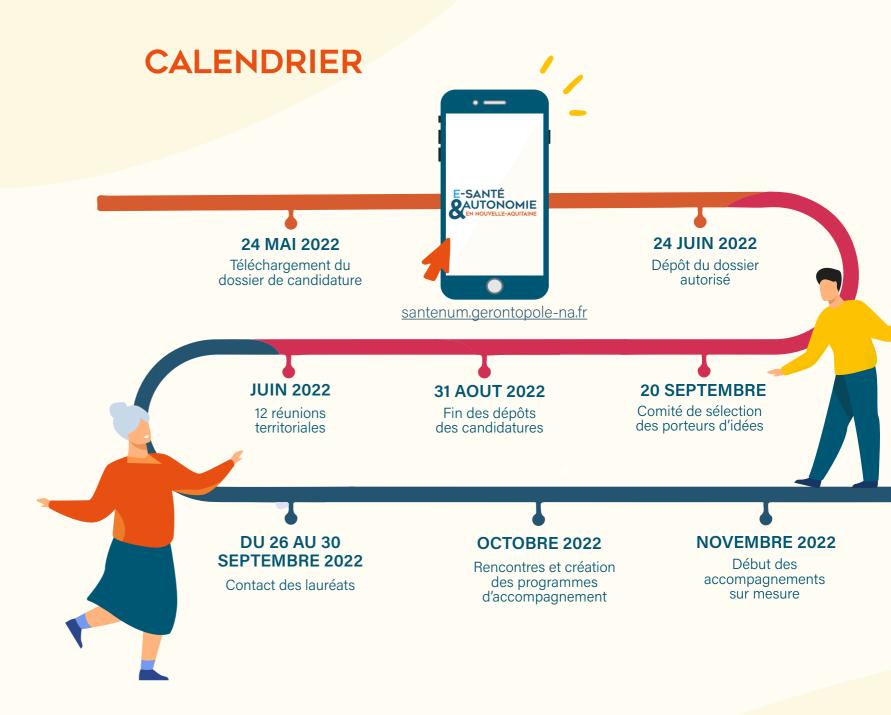
- La solution ou l'idée retenue doit apporter des réponses concrètes en matière de santé, prévention, et d'autonomie à domicile, en s'appuyant sur l'usage du numérique (ou pouvant s'y adapter).
- L'appel à solutions est national, c'est-à-dire que l'entreprise, start-up, institution, collectivité, ne doit pas nécessairement avoir son siège social situé en Nouvelle-Aquitaine mais l'accompagnement dont elle pourrait bénéficier se déroulera impérativement sur le territoire néo-aquitain.
- Il n'y a pas de niveau de maturité requis pour présenter sa candidature à l'appel à solutions.
- L'accompagnement sera effectué sur mesure en cohérence avec les besoins de la solution ou de l'idée portée et s'étalera sur la période d'octobre 2022 à mars 2023. Une mise en relation avec les acteurs compétents du territoire néo-aquitain pourra être proposé.
- La solution ou l'idée proposée doit reposer sur un argumentaire robuste et issue d'une démarche basée sur la *valeur de la preuve*.
- ◆ Vous pouvez répondre seul ou à plusieurs (consortium). Les candidatures associant des usagers (ou associations d'usagers), des établissements ou services hospitaliers ou médico-sociaux, des professionnels du secteur et des collectivités sont encouragées.

L'appel à solutions récompensera entre 10 et 12 idées ou solutions selon leur degré de maturité. Les candidatures non-sélectionnées seront orientées vers les dispositifs ou acteurs régionaux en capacité de leur apporter un appui.

A NOTER

Tous les candidats à l'appel à solution pourront librement participer à 2 temps collectifs qui leur sont ouverts :

- Atelier Enjeux de l'autonomie et du bien-vieillir pour offrir aux candidats une acculturation aux termes, à l'écosystème et aux enjeux de l'autonomie et du bien-vieillir.
- Atelier E-santé en région pour donner aux candidats des clés de compréhension sur les sujets du numérique en santé : outils, contextes, enjeux... en collaboration avec le ESEA Nouvelle-Aquitaine.



QUI PEUT CANDIDATER?

Tout porteur d'idée ou de solution s'appuyant sur l'usage du numérique en santé (ou pouvant s'y adapter).

Pour rappel, les porteurs doivent disposer d'un argumentaire justifiant l'utilité (l'utilisabilité) et la pertinence de l'idée ou la solution présentée.



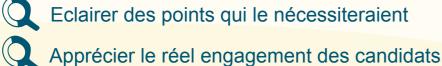
COMMENT CANDIDATER?



MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'ensemble des candidatures feront l'objet d'un examen par un jury composé des membres du comité de pilotage de l'action, de personnes qualifiées et membres de structures partenaires mobilisés en fonction des dossiers inscrits.

Pour l'instruction des dossiers, le jury s'appuiera sur une grille de notation. Le jury n'écarte pas la possibilité d'auditionner les candidats pour :



S'accorder sur la nature d'accompagnement la plus adaptée

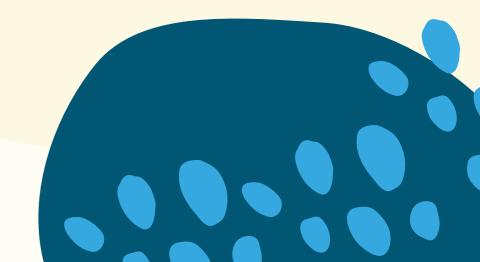


POURQUOI CANDIDATER?

- Pour faire progresser son idée ou sa solution,
- Pour améliorer l'appropriation de la solution par les utilisateurs,
- Pour expérimenter en « usage réel » l'idée ou la solution,
- Pour limiter les risques liés à la mise sur le marché,
- Pour s'assurer de la faisabilité de la solution (technique, réglementaire...),
- Pour valider l'orientation stratégique.

Mais aussi,

- Pour bénéficier d'un accompagnement basé sur l'approche Living Lab,
- Pour une meilleure connaissance de l'écosystème, des enjeux de l'autonomie et du bien-vieillir.
- Pour une meilleure compréhension des sujets du numérique en santé (outils, contextes, enjeux...),
- Pour repérer ou être orienté vers les ressources nécessaires au développement de votre projet en Nouvelle-Aquitaine : technopôles, incubateurs, centres de transferts technologiques, pôles de compétitivités, clusters, living labs ou fablabs, financeurs...





PROCÉDURE D'ACCOMPAGNEMENT

Suite à la sélection, une rencontre avec les porteurs de solutions sera organisée afin de s'accorder sur la nature de l'accompagnement proposé, au regard de la maturité de l'idée ou de la solution.

Les idées ou solutions sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement adapté dans le but « d'en accélérer » son développement et d'en améliorer l'appropriation par les utilisateurs.

EXEMPLES D'ATELIERS

En fonction du degré de maturité de l'idée ou de la solution, ces ateliers peuvent être proposés!



Adapter la solution aux besoins des utilisateurs et l'inscrire dans son environnement



Assurer la validation d'usage par les utilisateurs, et évaluer sa capacité à se déployer à plus grande échelle (scale up)



Etudier la cohérence entre l'offre de solution et le marché cible



Etudier les aspects réglementaires autour de la solution



Offrir aux porteurs d'idée ou de solution une acculturation aux termes, à l'écosystème et aux enjeux de l'autonomie et du bien-vieillir



Amaia ROBLES ARANGUIZ

Cheffe de projet Santé Connectée

PÔLE INNOVATION



a-roblesaranguiz@gerontopole-na.fr

